

# LES LYCÉENS. PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ, QUESTIONS DE RECHERCHE

RÉGINE BOYER  
CHARLES CORIDIAN

En 1983, le rapport du groupe de travail sur les seconds cycles présidé par A. Prost pointait des changements majeurs dans l'évolution des lycées : leur réduction aux seconds cycles dans un système scolaire unifié, la croissance de leurs effectifs et leur démocratisation, nuancée par une hiérarchisation des sections. La croissance des effectifs allait de pair, soulignaient les auteurs, avec une diversification accrue des lycéens. Cette hétérogénéité des élèves augmentait la distance culturelle entre enseignants et lycéens dans la mesure où les références communes faisaient souvent défaut. Mais c'est le sens même des études au lycée qui aurait d'abord changé pour de nombreux nouveaux accédants. Les études ne constitueraient plus une « fin par elle-même désirable, mais un moyen » permettant l'accession à des avantages ultérieurs, comme une bonne position socio-professionnelle. Comment, dès lors, tenir le double objectif du lycée : développer des potentialités personnelles, former des citoyens et des producteurs contribuant au développement du pays ? La question paraissait d'autant plus difficile à résoudre que le statut social du jeune dans la société avait changé,

housculant des relations établies entre adolescents et adultes. S'il y avait consensus social pour reconnaître une manière nouvelle d'être jeune, cette reconnaissance pouvait-elle s'arrêter à la porte des lycées ? Beaucoup d'élèves estimaient infantilisant le statut que leur donnait l'école et récusait souvent aussi bien l'imposition de programmes, d'horaires que certaines pratiques professorales. Comme si les contraintes menaçaient leur identité.

Cette « nouvelle » jeunesse appelait donc des révisions profondes du lycée tant au niveau des enseignements que de l'organisation. Il convenait aussi de donner une place aux élèves dans l'établissement. Si le centre des études se déplaçait au lycée vers le travail des élèves, il fallait leur donner le temps, les espaces et les moyens de travailler dans l'établissement afin d'affaiblir la prégnance de l'inégalité des ressources familiales. Il fallait aussi personnaliser les études et définir des contrats pédagogiques qui développeraient l'autonomie des lycéens. Le rapport inscrivait ainsi le lycée et son public dans les évolutions sociales et dessinait des solutions à la dégradation du climat des classes et à l'échec scolaire.

La construction de cet état des lieux s'est appuyée sur une consultation nationale des personnels de lycée, puis des élèves et de leurs parents alors que les références aux travaux de recherche y tiennent assez peu de place.

Quinze ans plus tard, le rapport du groupe présidé par P. Meirieu, dont l'objectif, plus délimité, était de définir les savoirs à enseigner au lycée a suivi la même procédure et se fonde aussi peu sur des travaux de recherche. On remarque néanmoins de nombreuses proximités entre les deux textes, avec quelques accentuations fortes du second. Elles portent notamment sur la question du sens des études pour les lycéens. Elles soulignent aussi la nécessité d'un accompagnement des élèves et développent les formes d'aide au travail personnel à mettre en place dans l'établissement de manière à fournir un soutien gratuit et équitable. Elles insistent enfin sur la place à donner aux élèves dans le lycée en termes d'expression et de responsabilité.

Si la réitération des thèmes renvoie d'abord aux politiques d'éducation et à leur mise en œuvre, la faible présence de références explicites aux productions de recherche attise la curiosité. Comment la recherche française en éducation a-t-elle donc traité la question des lycéens depuis une vingtaine d'années ?

## **LES LYCÉENS DES ANNÉES 80, UN OBJET SANS LÉGITIMITÉ SCIENTIFIQUE**

F. Dubet résume la situation en ouverture du célèbre *Les lycéens* paru en 1991 : « On connaît "tout" du système et pas grand chose des acteurs de l'école ». La sociologie française s'est très majoritairement consacrée au fonctionnement de l'école et à l'élucidation de la fabrication et reproduction des inégalités. Elle informe peu sur les élèves considérés « comme les porteurs d'un statut social pris dans un mécanisme ».

On rappellera au passage combien la sociologie de l'éducation était, depuis les années 70, nourrie de l'orientation structuraliste des travaux de P. Bourdieu. Privilégier les individus, leurs représentations, ambitions ou comportements manquait de pertinence : « le sens des actions les plus personnelles n'appartient pas au sujet qui les accomplit mais au système complet des relations dans lesquelles et par lesquelles elles s'accomplissent », enseignait *Le métier de sociologue*. Dès

lors, l'objet légitime était l'école, son fonctionnement et les rapports entre structure scolaire et structure sociale. De plus, les lycéens constituaient un de ces objets préconstruits dont la réalité sociale ne produit pas automatiquement une réalité sociologique. Citons encore *Le métier de sociologue* : « un objet commun n'accède pas à la dignité d'objet scientifique par cela seul qu'il se prête à l'application de techniques scientifiques ». La conjoncture scientifique ne favorisait donc guère les travaux sur les lycéens pas plus que les structures institutionnelles de la recherche. Par delà le paradigme dominant de la sociologie de l'éducation, le découpage de la discipline en domaines institués laissait, en effet, les approches possibles des lycéens sous la dépendance des questionnements spécifiques à ces champs spécialisés. Ils n'apparaissent donc comme une population pertinente que sporadiquement par rapport à une problématique générale. Quant aux sciences de l'éducation, le répertoire 1986-1991 des recherches en éducation et formation (INRP, 1993) montre la place très limitée accordée alors aux publics des institutions scolaires.

Des travaux existent néanmoins ; ils présentent deux points communs. D'une part, ils traitent plus souvent des jeunes, des adolescents ou d'une classe d'âge qu'explicitement des lycéens. D'autre part, conformément aux découpages institutionnels dont il vient d'être question, ils approchent la population concernée au travers de domaines spécialisés. Ainsi trouve-t-on des publications sur les opinions des élèves sur l'institution scolaire dans ses différentes dimensions ainsi que sur leurs projets scolaires et professionnels. Ils émanent notamment de services ou instituts directement liés au ministère de l'Éducation nationale, tel l'INRP (Bounoure *et al.*, 1987), ou d'organismes spécialisés dans l'orientation professionnelle comme l'INETOP (nombreux articles de *l'Orientation scolaire et professionnelle*). D'autres travaux, plus rares, s'attachent aux consommations et pratiques de loisirs (Boyer *et al.*, 1987). Ce sont essentiellement des enquêtes par questionnaires sur échantillons nationaux, qui mettent en évidence des variations de pratiques liées à l'âge, au sexe et au milieu social d'origine. La santé des élèves fait également l'objet d'enquêtes par questionnaires, souvent nationales, avec une attention particulière aux consommations de drogues licites ou illicites et aux facteurs qui y sont associés. Ces études sont majoritai-

rement conduites à l'INSERM. Deux autres thèmes, en miroir, émergent encore : celui des valeurs et opinions politiques et religieuses, celui de la délinquance et de la violence. Le premier est traité par la recherche sociologique instituée et s'inscrit notamment dans une problématique de la transmission générationnelle en s'appuyant sur de vastes enquêtes (Percheron, 1978, Cousin *et al.*, 1985). Le second présente une double originalité : l'approche est plus souvent qualitative et s'attache à des groupes mêlant, de fait, jeunes scolarisés et déscolarisés. Il s'agit là d'études de populations spécifiques, jeunes des banlieues, jeunes immigrés ou issus d'une immigration récente, pour lesquels l'intérêt ne cessera de se développer ultérieurement. Ces travaux sont effectués soit par la recherche institutionnelle (Dubet, 1987), soit par des organismes spécialisés dépendant de ministères ou structures interministérielles (Malewska-Peyre, 1982, nombreux articles ultérieurs dans *Les Annales de Vauresson et Migrants-Formation*).

## LES ANNÉES 90 OU L'ÉMERGENCE DES LYCÉENS SUR LA SCÈNE PUBLIQUE ET SCIENTIFIQUE

Les années 1986 et 1990 furent marquées par des explosions lycéennes. Les lycéens existaient, ils étaient dans la rue. Une telle conjoncture révéla un manque de connaissances flagrant. Que savait-on de ces jeunes ? Que se passait-il dans les lycées alors que la volonté politique d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac devait y conduire un public nombreux, diversifié par la création des baccalauréats professionnels ? Des commandes de recherches apparurent et le panel des entrants en 6ème de 1989 suivi par une direction du ministère de l'Éducation nationale fit l'objet de traitements plus approfondis que le panel antérieur de 1980. Par delà ces aspects révélateurs de ce que l'histoire des recherches sur les lycéens suit celle des interrogations sociales, l'appétit soudain de connaissances participa de renouvellements théoriques majeurs en France.

Confrontée aux difficultés d'une appréhension en termes d'individus totalement agis par des institutions, la sociologie française cherchait, dans le même temps, une synthèse entre des dimensions subjectives et objectives de la réalité sociale en s'inspirant soit d'une socio-

logie dynamique du changement et des mouvements sociaux (A. Touraine), soit de courants théoriques américains (interactionnisme symbolique, ethnométhodologie), mettant en œuvre des méthodes plus qualitatives.

L'intérêt politique porté aux lycéens suscita dans cette période la recherche pré-citée de F. Dubet (1991) ; inscrite dans une perspective de sociologie de l'acteur, elle renouvelle l'approche de la question de la socialisation. Ce travail sur les lycéens constitua, en effet, l'une des bases empiriques d'une théorisation parue ultérieurement sous le titre : *Sociologie de l'expérience* (1994). L'expérience y est définie comme une manière de construire le réel à partir de logiques d'action qui n'appartiennent pas à l'acteur, mais lui sont données par les diverses dimensions d'un système, plus ou moins séparées au fur et à mesure que l'unité fonctionnelle de la société se dérobe. L'identité sociale, *a priori* divisée, est construite dans une mise en relation d'éléments hétérogènes. La socialisation et plus particulièrement la socialisation scolaire n'est plus intériorisation de normes mais travail de l'élève sur les différentes fonctions de l'école pour les agencer dans une combinaison singulière (Dubet, Martuccelli, 1996).

Dans le même temps, ce sont les questions de l'échec scolaire des enfants de familles populaires et plus généralement de l'appropriation des savoirs qui orientent les travaux engagés par l'équipe ESCOL, sous l'égide de B. Charlot. Si la première parution marquante (1992) traitait des élèves de collège, elle fut poursuivie par des travaux sur les lycéens engageant la même perspective théorique. Elle procède de trois ruptures : penser l'élève dans sa singularité et non comme incarnation d'un groupe social, poser la question du sens que le jeune attribue au fait d'apprendre et s'interroger sur son rapport au savoir, analyser la réalité sociale non pas en termes de manques mais dans ses formes spécifiques de rationalité en essayant d'identifier et conceptualiser des processus.

Parallèlement à ces avancées théoriques dans les champs des sciences de l'éducation et de la sociologie, les interrogations sociales et politiques sur les lycéens attirèrent aussi l'attention sur une question jusque-là peu abordée : celle des différenciations sexuelles dans les parcours scolaires et de la réussite supérieure des filles (Baudelot, Establet, 1992, Duru-Bellat, 1991). En prolongement, les évolutions des identités féminines et masculines et leur

modes de construction suscitent l'intérêt (Boyer, 1991, Boyer *et al.*, 1991) dans la lignée du travail pionnier d'O. Galland (1988).

## **LA PÉRIODE EN COURS : LA PRÉSENCE DE THÈMES RÉCURRENTS**

Inégalités devant l'école, différenciations de parcours, conditions des réussites, orientations et échecs demeurent les interrogations fondamentales des travaux les plus récents. Elles se déclinent cependant quelque peu différemment avec l'apparition de thématiques nouvelles.

Si la question de la mobilisation à l'école, du sens des études et du rapport au savoir des lycéens est approfondie par différents membres de l'ESCOL (Bautier, Rochex, 1998, Charlot, 1999), un thème inédit apparaît. A. Barrère (1997) tente ainsi une sociologie du travail scolaire. En mettant à jour ses implicites, elle rejoint les problématiques du curriculum caché et du métier d'élève, plus développées pour l'analyse d'autres cycles scolaires, mais s'attache surtout à montrer comment travail et rapport au travail participent de la construction identitaire.

C'est cependant une approche indirecte des difficultés des élèves qui caractérise plus encore la période avec l'impressionnante montée des travaux sur la violence à l'école. À nouveau, des recherches se développent sous la pression médiatique et les demandes des politiques. L'absentéisme, le décrochage lycéen préoccupent, davantage encore les « incivilités » entre élèves et vis-à-vis des adultes et locaux scolaires (Charlot, Emin, coord., 1997, Debarbieux, Montoya, 1998). Les travaux sortent des querelles de définitions et dénombrements pour tenter de montrer comment la violence est socialement construite et quelles catégorisations sont à l'œuvre, dans des conditions sociales, économiques et politiques spécifiques, pour permettre l'émergence du problème social. Mais le thème de la violence en recouvre partiellement d'autres, ceux notamment de l'ethnicité et de la citoyenneté dans l'espace scolaire (Payet, 2000). Les publications concernant le dernier se multiplient dans la période la plus récente. La capacité de l'école française à remplir ses missions d'intégration comme le maintien de ses valeurs universalistes sont en question. Des travaux centrés sur la socialisation politique des lycéens

(Rayou, 1992, 1998) et les conditions d'une démocratie au lycée (Ballion, 1993, 1998) avaient concrétisé ces questionnements généraux dès le début des années 90.

La moisson n'est donc pas aussi pauvre que la lecture de rapports officiels aurait pu le laisser croire. La connaissance des lycéens s'est accrue depuis le début des années 80 mais la production scientifique semble se situer sous une double dépendance. Celle, d'une part, des questionnements sociaux et politiques et de leurs fluctuations conjoncturelles, celle, d'autre part, des évolutions de paradigmes dans la sociologie française. Le développement des travaux menés sur les lycéens ne permet pas, en effet, de conclure à l'émergence d'une sociologie de la jeunesse et, *a fortiori*, d'une sociologie des élèves mais souligne l'emprise sur cet objet de théories et concepts empruntés à la sociologie dans ses différents domaines institués. Le renouvellement des approches de la socialisation et des apprentissages reflète d'abord le mouvement général de la sociologie française d'un structuro-fonctionnalisme vers des approches constructivistes faisant place à l'acteur et au sujet. Il indique aussi des décloisonnements entre champs – éducation, famille, loisirs – pour faire émerger précisément une sociologie de la socialisation qui prend en compte les interactions entre les différents pôles de vie et celles entre histoires individuelles et trajectoires sociales. Ainsi la « fabrication » des individus, dans leur confrontation avec des organisations scolaire et sociale, leurs divisions et règles de fonctionnement, a-t-elle pu devenir le centre des préoccupations, alors que dans le même temps les frontières entre disciplines des sciences humaines et sociales s'estompent ou se déplacent.

Une question demeure néanmoins en suspens. Pourquoi ces travaux de recherche ne nourrissent-ils pas plus visiblement les rapports officiels ? On pourrait évoquer les décalages de calendriers et le retard des réponses de la recherche aux problèmes de société. On pourrait pointer à la fois la dispersion de la production et sa diffusion trop étroite. En l'occurrence, cette hypothèse paraît faible dans la mesure où les responsables des rapports concernés étaient des universitaires, familiers des littératures spécialisées. Peut-on alors voir dans cette discrétion le signe d'une disqualification implicite ? Ou, à l'inverse, celui d'une imprégnation si forte qu'elle guide la lecture et l'interprétation des

consultations ? Ce choix d'une méthode, la consultation, conduit à une autre suggestion. La commande aux auteurs étant politique, l'instrument privilégié ne doit-il pas être aussi celui qu'utilisent le plus souvent les commanditaires ? L'appui explicite sur des travaux de recherche renverrait à la seule identité académique de l'expert alors que la commande politique lui confère une légitimité potentielle à l'extérieur de son milieu professionnel. La crédibilité des conclusions et leur capacité de pénétration ne tiendraient-elles pas à la mise en avant d'un instrument réputé démocratique, même si les rapports entre le savant et le politique n'en sortent pas clarifiés ?

Régine BOYER  
Charles CORIDIAN  
INRP

Unité « Éducation et univers culturels des jeunes »

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAILLION, R., (1993), *Le lycée, une cité à construire*, Paris : Hachette-Éducation.
- BAILLION, R., (1998), *La démocratie au lycée*, Paris : ESF.
- BARRÈRE, A., (1997), *Les lycéens au travail*, Paris : PUF (Pédagogie d'aujourd'hui).
- BAUDELLOT, C. et ESTABLET, R., (1992), *Allez les filles*, Paris : Le Seuil.
- BAUTIER, E. et ROCHEX, J.-Y., (1998), *L'expérience scolaire des nouveaux lycéens, démocratisation ou massification*, Paris : Armand Colin.
- BOUNOURE, A., DELCLAUX, M. et PASTIAUX, J., (1987), *L'enseignement du français vu par des lycéens et leurs professeurs*, Paris : INRP (Rapports de recherche ; n° 7).
- BOURDIEU, P., CHAMBORFDON, J.-C. et PASSFRON, J.-C., (1968), *Le métier de sociologue*, Paris : Mouton/Bordas.
- BOYER, R., (1991), Identité féminine, identité masculine parmi les lycéens, *Revue française de pédagogie*, n° 94, p. 13-18.
- BOYER, R., BOUNOURE, A. et DELCLAUX, M., (1987), Cultures lycéennes, *Revue française de pédagogie*, n° 81, p. 55-62.
- BOYER, R., BOUNOURE, A. et DELCLAUX, M., (1991), *Paroles de lycéens : les études, les loisirs, l'avenir*, Paris : Éditions universitaires/INRP.
- CHARLOT, B., (1999), *Le rapport au savoir en milieu populaire. Une recherche dans les lycées professionnels de banlieue*, Paris : Anthropos.
- CHARLOT, B., BAUTIER, E. et ROCHEX, J.-Y., (1992), *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, Paris : Armand Colin.
- CHARLOT, B. et EMIN, J.-C. coord., (1997), *Violences à l'école. État des savoirs*, Paris : Armand Colin.
- COUSIN, P., BOUTINET, J.-P. et MORFIN, M., (1985), *Aspirations religieuses des jeunes lycéens*, Paris : L'Harmattan (Logiques sociales).
- DEBARBIEUX, E. et MONTOYA, Y., (1998), La violence à l'école en France : 30 ans de construction sociale de l'objet (1967-1997), *Revue française de pédagogie*, n° 123, p. 93-121.
- DUBET, F., (1987), *La galère, jeunes en survie*, Paris : Fayard.
- DUBET, F., (1991), *Les lycéens*, Paris : Seuil.
- DUBET, F., (1994), *Sociologie de l'expérience*, Paris : Seuil.
- DUBET, F. et MARTUCCELLI, D., (1996), *À l'école, sociologie de l'expérience scolaire*, Paris : Seuil.
- DURU-BELIAT, M., (1991), *L'école des filles*, Paris : L'Harmattan.
- GALLAND, O., (1988), Représentation du devenir et reproduction sociale, le cas des lycéens d'Elbeuf, *Sociologie du travail*, n° 3, p. 399-417.
- Les lycéens et leurs études au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle*, (1983), rapport du groupe de travail national sur les seconds cycles présidé par A. Prost, Paris : Ministère de l'Éducation Nationale.
- MALEWSKA-PEYRE, H., (1982), *Crise d'identité et problèmes de déviance chez les jeunes immigrés*, Vaucresson : CFRES.
- PAYET, J.-P., (2000), L'ethnicité et la citoyenneté dans l'espace scolaire in A. van Zanten, dir., *L'école, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte (Textes à l'appui), p. 389-398.
- PERCHERON, A., (1978), *Les 10-16 ans et la politique*, Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Quels savoirs enseigner dans les lycées ?* (1998), Rapport du comité présidé par P. Meirieu, Paris : ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie.
- RAYOU, P., (1992), *Seconde, modes d'emploi*, Paris : Hachette-Éducation. (Pédagogies pour demain / Questions d'éducation).
- RAYOU, P., (1998), *La cité des lycéens*, Paris : L'Harmattan (Débats/Jeunesses).
- Recherches en éducation et formation, répertoire 1986-1991*, (1993), Paris : INRP, INIST-CNRS.

